

Boîtes noires, limiteur de vitesse : Big Brother arrive dans nos voitures...

Bruxelles prévoit l'installation obligatoire de « nouveaux dispositifs de sécurité » dans nos véhicules. Des « boîtes noires » enregistrant les données de conduite dans les voitures et des « limiteurs de vitesse intelligents » s'adaptant automatiquement aux limitations de vitesse sont aussi prévus dans nos futurs véhicules... Et ils devraient être impossibles à désactiver !



En début d'année prochaine, une proposition de loi visant à rendre obligatoire de « nouveaux dispositifs européens de sécurité » dans les véhicules, sera soumise au vote des députés européens. Cachés parmi ces fameux « nouveaux dispositifs de sécurité obligatoires » supposés révolutionner la sécurité routière, se trouvent des équipements invasifs et liberticides, méfiance !

Les Enregistreurs de Données (« Boîtes Noires »)

Quoi de plus liberticide qu'un appareil dont le but est d'enregistrer les données routières du véhicule¹ ? Dans un premier temps, l'Union Européenne annonce que cela devrait servir à enregistrer plusieurs types de données (comme la vitesse, l'activation ou non des systèmes de sécurité, la position GPS...) avant, pendant et après un accident pour rechercher une faute du conducteur en cas d'accident. Dans un deuxième temps, lorsque la technologie sera présente dans la voiture, qu'est ce qui empêchera les autorités de contrôler les données du conducteur en temps réel ou a posteriori, avec pour but final de flicker le conducteur en permanence pour le sanctionner de toutes les infractions existantes. Il est légitime de s' inquiéter sachant qu'en 2016, le gouvernement français avait déjà essayé de mettre en place une fourberie similaire avec un [amendement inséré discrètement](#) dans le projet de loi "Justice du XXIème siècle", qui prévoyait d'autoriser les forces de l'ordre à récupérer et utiliser toutes les données enregistrées dans l'ordinateur de bord de notre voiture. Mais que fera le gouvernement de ces données ? Serviront-elles à [nous surveiller en temps réel](#) comme le fait le gouvernement chinois ? Seront-elles vendues aux assurances pour asséner des « malus » à tout bout de champ ?

Boîtes noires, limiteur de vitesse : Big Brother arrive dans nos voitures...

Les Limiteurs de vitesse intelligents

En parallèle des équipements censés révolutionner la sécurité routière (ceinture de sécurité améliorée et caméra de recul), le Conseil Européen, constitué des Chefs d'Etat des 28 pays membres, souhaite donc rendre obligatoire l'utilisation d'un limiteur de vitesse intelligent. Limiteur de vitesse intelligent ? Ne s'agirait-il pas d'une résurgence du fameux [LAVIA](#) (Limiteur de vitesse s'adaptant à la vitesse autorisée), « système embarqué qui fixe automatiquement la vitesse limite à la hauteur de la vitesse réglementaire² », bridant automatiquement la vitesse du véhicule par suivi GPS ou reconnaissance des panneaux de limitation. Or le projet de loi veut compliquer, voire rendre impossible la désactivation de tels dispositifs... Pour prendre la main sur la conduite et accroître le contrôle permanent, l'Europe ne s'y prendrait pas mieux.

Bruxelles décide donc de faire porter définitivement le poids de la mortalité routière au facteur vitesse alors que l'infrastructure routière est en cause dans 40 % des accidents mortels³ (seulement 16 % pour la vitesse sur autoroute, par exemple).

Le Conseil Européen ayant validé le projet de loi, seul le vote des eurodéputés, en début d'année, nous sépare de cette mesure. Il est donc envisageable de voir installés prochainement ces dispositifs liberticides dans nos voitures. Entre vitesse bridée automatiquement, surveillance permanente et enregistrement des données, l'avenir européen de la conduite fait peine à voir...

Mais il n'est pas trop tard ! Une nouvelle fois, la Ligue de Défense des Conducteurs mène le combat et lance sa pétition "[Non au flicage permanent des conducteurs](#)" pour inciter les députés européens à s'opposer au projet odieux, qui va surveiller les conducteurs en permanence, et priver l'ensemble des citoyens européens de leur liberté de se déplacer en toute quiétude.

Au passage, il est sans doute inutile de rappeler que le meilleur dispositif de sécurité dont est doté un véhicule, est installé entre le siège et le volant... Et si on le laissait un peu fonctionner tranquillement ?

Alors signez et partagez :

<https://mobilisezvous.liguedesconducteurs.org/non-au-flicage-permanent-des-conducteurs/>

¹ Proposition de loi du Conseil Européen

² Définition securite-routiere.gouv.fr

³ Etude du [Syndicat des Equipements de la Route](#)

Boîtes noires, limiteur de vitesse : Big Brother arrive dans nos voitures...
